## REVENDICATIONS

- 1. Poulie filtrante (1) comprenant un moyeu (2) adapté pour être fixé à un arbre rotatif, une bague de poulie (3) montée de manière coaxiale et en rotation libre sur ledit moyeu (2), une pluralité d'ensembles élastiques (40) agencés circonférentiellement par rapport audit moyeu (2) et à ladite bague de poulie (3) et chacun interposé entre une paire de premiers éléments (50) faisant corps avec ledit moyeu (2) et entre une paire de seconds éléments (16, 17) faisant corps avec ladite bague de poulie (3), dans 10 laquelle chaque élément élastique forme avec éléments (50) lesdits premiers et avec éléments (16, 17) des dégagements angulaires respectifs ( $\sigma$ ,  $\alpha$ ), ladite bague de poulie (3) et ledit moyeu (2) ayant un angle libre (f) de rotation relative égale à la somme 15 desdits dégagements angulaires  $(\sigma, \alpha)$ , ledit ensemble élastique (40) comprenant au moins arqué (41) coulissant circonférentiellement l'intérieur d'une assise (15) formée par lesdits premiers éléments (16, 17) et/ou lesdits seconds éléments (50) 20 caractérisée en ce que ledit ensemble élastique (40) comprend au moins deux blocs coulissants (43, appliqués à des extrémités respectives dudit ressort (41) coulissant dans ladite assise (15), dans laquelle lesdits blocs coulissants (43, 44) comprennent, chacun, 25 une partie arquée (45, 47) entourant une partie latérale dudit ressort (41) et une tête (46, 48) perpendiculaire à ladite partie arquée (45, 47).
- 2. Poulie filtrante (1) comprenant un moyeu (2) adapté 30 pour être fixé à un arbre rotatif, une bague de poulie (3)